



CONFIDENTIAL

THB-GRETA(2021)LD42

(cf. point 27 du projet d'ordre du jour de la 42ème
réunion)

Strasbourg, le 26 novembre 2021

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

42ème réunion du GRETA

Strasbourg, 22-26 novembre 2021
Ouverture à 10:00

Palais de l'Europe, salle 3 et en ligne (réunion hybride)

LISTE DES DECISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 3 Questions administratives et budgétaires

Point 4 Rapport oral du Bureau

Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 6 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la France

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités françaises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités françaises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 7 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Lettonie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités lettones. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités lettones et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Arménie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités arméniennes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 9 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Bosnie-Herzégovine

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités de Bosnie-Herzégovine en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 10 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur le Portugal

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités portugaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Norvège

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités norvégiennes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 12 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Bélarus

Point 13 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Belgique

-
- Point 14 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Luxembourg
- Point 15 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur Malte
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur le Royaume-Uni
- Point 17 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Le GRETA a approuvé la liste des visites d'évaluation et des rapporteurs en 2022.
- Point 18 Préparation du 11ème rapport général sur les activités du GRETA
- Le GRETA a décidé que le 11ème rapport général sur ses activités, qui couvrira l'année civile 2021, comporterait une section sur les liens entre les technologies de l'information et de la communication et la traite des êtres humains.
- Point 19 Présentation de l'étude sur la traite des êtres humains en ligne et facilitée par les technologies par Paolo Campana
- Les membres du GRETA ont convenu d'examiner les recommandations formulées dans le rapport sur l'étude et d'envoyer leurs commentaires au Secrétariat avant le 8 décembre 2021.
- Point 20 Informations sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
- Point 21 Informations sur les travaux du Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation par le travail (DH-TET)
- Point 22 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre aux autorités britanniques concernant les dispositions du projet de loi sur la nationalité et les frontières relatives aux victimes potentielles de l'esclavage moderne ou de la traite des êtres humains.
- Point 23 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 24 Dates des prochaines réunions
- Le GRETA a confirmé les dates fixées pour ses 43ème et 44ème réunions comme suit :
- 43ème réunion : 28 mars – 1er avril 2022
44ème réunion : 27 juin – 1er juillet 2022
- Le GRETA a décidé de fixer les dates de sa 45ème réunion comme suit : 14-18 novembre 2022.
- Point 25 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 43ème réunion
- Point 26 Questions diverses
- Le GRETA a décidé de nommer Ia Dadunashvili en tant que Rapporteuse pour l'égalité de genre.
- Point 27 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 42ème réunion